

M. M. J. Winter Jones, W. B. Rye, Thomas Watts, Geo. Bullen, Coventy Patmore, W. R. S. Ralston, Emanuel Dentsch, G. W. Porter, Richard Garnett, Russell Martineau, et une foule d'autres spécialistes, est loin de donner satisfaction, les erreurs et les défauts qui l'émaillent étant aussi nombreux que les feuilles d'automne dans la Vallombreuse. La science de la bibliographie est encore à son berceau, en dépit du zèle déployé par les bibliothécaires anglais et américains, pendant les quinze dernières années pour couvrir leurs rayons de traités sur les mystères et l'art de faire un catalogue.

Le système suivi à la bibliothèque du parlement est le suivant :

Le catalogue est divisé en deux sections, une contient les ouvrages sur le droit, la politique et la statistique, l'autre comprend les ouvrages sur les arts, la littérature, et les sciences. Tous les livres sont classifiés d'après les matières qu'ils traitent, de sorte que, pour les fins de consultation, l'on peut trouver sous son titre général chacun des livres que renferme la bibliothèque. Les livres sont placés sur les rayons dans le même ordre qu'ils figurent au catalogue : tous les livres de la même catégorie sont placés les uns à la suite des autres. Pour trouver les œuvres d'un certain auteur ou les différents travaux sur un même sujet, il est nécessaire de consulter les deux tables qui renvoient à la page ou aux pages du catalogue où l'on trouvera ces noms ou ces titres. Ainsi tous les ouvrages sur le droit constitutionnel se trouvent à la page 21-56 du catalogue des livres de droit, et tous les ouvrages sur l'histoire du Canada sont inscrits entre les pages 1270 et 1338 du catalogue. L'index est le guide sûr du catalogue et le catalogue renferme tout ce qui est ou doit être dans la bibliothèque. On ne doit pas s'attendre à ce qu'une personne à laquelle ce système n'est pas familier, puisse, sans aide, comprendre l'index et le catalogue. Il est impossible d'obtenir un tel résultat dans une bibliothèque tant soit peu considérable ; et il est peu de bibliothèques où quiconque puisse, sans restriction, consulter les catalogues. En règle générale les experts et les employés de la bibliothèque, seuls, peuvent se servir avec profit des catalogues d'une grande bibliothèque.

On espère que les additions faites depuis l'année dernière donneront satisfaction à ceux qui sont le plus en état de jouir des avantages d'une bibliothèque. Le fait que durant des sessions prolongées les députés fatigués des longues séances et des études légales ou politiques, demandent naturellement des ouvrages dont la lecture puisse les récréer, a porté les bibliothécaires à acheter des livres qui répondent à cette fin. Il a fallu remplacer les œuvres de certains auteurs de renom, détériorées par l'usage ; l'on a aussi ajouté à la bibliothèque un nombre assez considérable des dernières productions littéraires. On verra aussi que l'on a ajouté à la bibliothèque tous les travaux récemment publiés sur le droit constitutionnel, le système de Torrens, la question de la tempérance, les commissions et l'administration des chemins de fer, l'économie politique, etc. Ils attirent aussi votre attention sur les dernières éditions des principaux ouvrages de droit, surtout de droit international, les travaux récents sur l'opération de l'acte de banqueroute de 1881, et sur l'acte du cens électoral de 1884, en Angleterre, un grand nombre de manuels touchant l'application des nouvelles lois électorales dans le même pays, ainsi que les derniers ouvrages sur l'histoire politique et constitutionnelle de la Grande-Bretagne.

Les livres achetés depuis l'an dernier sont en parfait ordre ; excellente reliure, caractères agréables à l'œil ; les hommes de goût trouveront plaisir et profit à les consulter. Nos rayons offrent tout ce qui peut charmer l'intelligence et lui fournir toutes informations désirables au point de vue de la politique et des différentes professions. Mais si l'on continue à transformer la bibliothèque en cabinet de lecture ouvert à tous, dès la prochaine session un grand nombre de ces volumes seront brisés, salis et mutilés, et nullement présentables à ceux pour lesquels la bibliothèque a été organisée et maintenue.

Nous sommes heureux de faire rapport que la section canadienne est presque complète sur certains sujets ; on a pu obtenir la plus grande partie des ouvrages sur les guerres de la conquête (1756-60) et la guerre de 1812, ainsi que nombre de traités et d'études sur la philologie et l'ethnographie des races sauvages de l'Amérique du Nord. Bon nombre d'additions importantes ont été faites dans chacune des subdivisions de cette section.